

LES POLITIQUES SOCIALES

Enfants en exil Exils d'enfance

no 3 & 4 - 2011 - 71^e année - ISSN 0037-2641

COLLÈGE INTERNATIONAL POUR L'ÉTUDE DU CHANGEMENT DANS LES POLITIQUES SOCIALES

Récit de vie et histoires d'exil

Catherine Montgomery *

Stéphanie Léonard **

Fabienne Defert ***

* Ph.D. (sociologie), chercheure au Ccss de la Montagne (Montréal; Canada) et professeure associée en sociologie à l'Université McGill (Montréal, Canada)

** Travailleuse sociale et juriste au Centre Mena du CPAS d'Assesse (Belgique)

*** Directrice des Services Sociaux au CPAS de Péruwelz (Belgique) et formatrice

Dans un monde où la mobilité des populations est de plus en plus valorisée, la situation des demandeurs d'asile demeure fragile. La plupart du temps, la mobilité est le fruit d'un projet voulu et planifié, du moins dans ses grandes lignes. Elle s'exprime par la recherche de nouvelles opportunités et le rêve de découvrir d'autres ailleurs. Pour les demandeurs d'asile, il s'agit plutôt d'une mobilité forcée: risque de persécution du fait de la race, de la religion, de la nationalité, de l'appartenance à un groupe social déterminé ou en raison des opinions politiques. Selon le Unhcr (United Nations High Commissioner for Refugees), le nombre de réfugiés s'élève à environ 42 millions de personnes à travers le monde (Unhcr, 2009), dont approximativement 9 millions seraient des jeunes âgés de moins de 18 ans (Unicef, 2008).

La fermeture des frontières dans la plupart des pays d'accueil se pose comme un obstacle supplémentaire à la mobilité. Non seulement il est de plus en plus difficile pour les demandeurs d'asile d'accéder aux pays dits "d'accueil", mais la période initiale suivant la migration peut être particulièrement déstabilisante en raison du caractère abrupt du départ, de la séparation familiale, de l'anxiété liée à l'attente pour la reconnaissance du statut de réfugié et de la perte de repères habituels pour fonctionner au quotidien.

Être exilé c'est vivre dans une certaine précarité de l'existence elle-même. Leurs histoires migratoires témoignent « d'événements catastrophiques » qui engendrent la souffrance (Niewiadomski, 2006), ce qui peut aussi réapparaître chez les travailleurs sociaux comme une « souffrance portée pouvant alors se décliner en maux » (Furtos, 2005, 2008).

Alors que l'intervention sociale revêt une importance cruciale pour soutenir les demandeurs d'asile dans les situations d'exil, les intervenants peuvent se sentir démunis devant la lourdeur des expériences de vie de cette population. Les circonstances de la migration, les contextes légaux différents dans les pays d'accueil, les différences linguistiques et culturelles font que, pour de multiples raisons, le travail social avec cette population pose des défis particuliers, impliquant ce que Pagès nomme « une pratique complexe » (Pagès, 2007).

Le récit de vie, vous dites ?

Les demandeurs d'asile, tout comme les intervenants sociaux, sont des porteurs d'histoire (Rachédi, 2008). Ces histoires puisent dans l'expérience de vie et témoignent autant de pertes que de joies. Bâtir sur ces expériences ne veut pas dire sombrer dans le passé, mais plutôt construire sur la base de ce passé et se projeter vers l'avenir. Le récit de vie est l'outil privilégié pour recueillir ces histoires. De façon générale, il permet de mettre en mots les histoires de vie ou une partie de celles-ci (Bertaux, 1997). Cette narration résulte nécessairement d'un bricolage de souvenirs, d'expériences et d'événements marquants et le but est de leur donner du sens. Bien qu'il repose sur des faits objectivables, le récit demeure toujours une interprétation subjective de ces faits. Il est, pour reprendre les termes de Ricœur (1990 ; 2000), l'expression de « l'identité narrative du sujet », c'est-à-dire d'une représentation que se fait le narrateur de son passé.

Cette représentation est toujours sélective. De façon consciente ou non, le narrateur met en valeur certains éléments tandis que d'autres sont passés sous silence.

Cette dimension subjective du récit est en même temps sa grande force puisqu'elle fait appel à la créativité du narrateur et à sa capacité de penser la trame de sa vie autrement. C'est aussi cette créativité qui fait du récit de vie un outil intéressant en travail social. Graitson et Neuforge (2008) proposent le terme « intervention narrative » pour parler d'une approche en travail social fondée sur le récit et ils identifient trois de ses fonctions. La première concerne en priorité le narrateur et renvoie au potentiel du récit venant l'aider à donner du sens autour de son histoire. La deuxième touche à la sphère relationnelle et insiste sur le rôle du récit pour faciliter la construction et le maintien du lien entre l'intervenant et le client. La troisième fonction insiste sur la capacité du récit de participer à la transformation plus large des rapports sociaux en renforçant le pouvoir d'agir des individus.

Le récit de vie est particulièrement adapté pour travailler le pouvoir d'agir des individus dans des périodes de grande transition, comme la migration. La plupart du temps, la migration est pensée comme une forme de rupture. Cependant, plusieurs auteurs nous invitent à penser la migration comme un processus continu dont les périodes pré- et post-migratoires sont liées par plusieurs formes de continuité (Montgomery, 2009; Rachédi, 2008; Vatz Laaroussi *et al.*, 2010). Le récit de vie permet justement de travailler ces continuités dans l'intervention en identifiant et en valorisant les ressources biographiques des individus, tels les capitaux sociaux et culturels, les réseaux d'insertion locaux et transnationaux, la transmission de valeurs familiales et les stratégies d'adaptation. Cela dit, le récit peut prendre de multiples formes. Nous en explorons trois exemples.

1. Le récit de vie comme pratique novatrice d'intervention auprès de mineurs étrangers non accompagnés en Belgique francophone : le centre "Les Hirondelles"

"Les Hirondelles" est un centre pour mineurs étrangers non accompagnés (MENA) qui a vu le jour en 2000 dans la commune d'Assesse, en Belgique. En 2011, la capacité d'accueil de ce centre était de 28 places. De façon concrète, les MENA sont des jeunes filles

et garçons âgés de 11 à 18 ans. La majorité d'entre eux sont africains en provenance de la région des Grands Lacs (République démocratique du Congo, Rwanda, Burundi), de l'Afrique de l'Ouest (Cameroun, Togo, Guinée) et de l'Afrique subsaharienne (Djibouti, Somalie). Les MENA combinent plusieurs caractéristiques qui soulignent leur vulnérabilité. "Mineurs", ils sont pour la plupart encore dépendants et en quête d'avenir. "Étrangers", ils sont coupés de leur pays d'origine et de leurs proches, transplantés dans un monde qu'ils connaissent peu, qui les connaît mal et qui comprend difficilement ce qu'ils vivent. "Jeunes non accompagnés", ils sont sans parents ni famille pour leur accorder appui et protection. "Demandeurs d'asile", finalement, ils sont en recherche d'un statut et d'une reconnaissance en tant que personnes et citoyens, nécessitant protection et assistance. Au sein du centre Les Hirondelles, une équipe pluridisciplinaire travaille au quotidien avec ces enfants en vue de les soutenir dans leur projet migratoire, de les accompagner dans leur processus d'insertion et de les réinscrire dans un projet citoyen. C'est dans le cadre de ces interventions que le centre a élaboré une démarche autour du récit de vie.

C'est en assistant aux auditions qui visent à déterminer l'admissibilité des mineurs au statut de réfugié qu'est venue l'idée de travailler avec le récit de vie. Le processus de détermination du statut de réfugié est exigeant. Il est donc impératif que les mineurs puissent être préparés à ce genre d'exercice avant même d'être entendus sur leur parcours migratoire et les raisons qui les ont poussés à quitter leur pays. Au sein du centre des Hirondelles, cette préparation est assurée principalement par un juriste, en étroite collaboration avec les mineurs, leurs tuteurs et les avocats qui les assistent. Le récit de vie est avant tout un outil pour ces différents partenaires et a pour fonction d'aider les mineurs à structurer leur récit. Cependant, ce qui était destiné initialement à aider les mineurs étrangers dans leur situation administrative est très vite devenu un outil indispensable dans la reconstruction identitaire.

Ce travail de construction du récit de vie débute très tôt dans le processus d'accueil du mineur car la procédure d'asile doit se faire dans de brefs délais. Le travail du récit s'effectue lors d'entretiens individuels et dans la confidentialité, à une fréquence régulière d'un rendez-vous par semaine durant une heure. Le travail d'écriture du

récit n'est pas obligatoire, mais est plutôt une proposition qui est faite au jeune pour l'aider dans son cheminement administratif. Le travail est dirigé par le juriste qui rédige (en français) le récit en retranscrivant les paroles du jeune. Tout au long du processus, le travail de l'accompagnateur est d'écouter le jeune, sans juger son histoire ou questionner sa véracité. Il ne faudrait pas, par exemple, qu'un jeune se sente coupable d'avoir "menti". Il est important de préciser qu'à aucun moment l'intervenant ne vient l'aider à trouver les "bonnes réponses" ou à structurer des parties de récit afin de le rendre plus cohérent. Le récit contient uniquement des informations transmises par le jeune et celui-ci est libre d'y apporter des modifications. Le récit de vie finalisé retrace son histoire personnelle depuis sa naissance jusqu'à son arrivée en Belgique. Il tient compte des repères du jeune et de la situation géopolitique de son pays d'origine. Les éléments de l'histoire ne sont pas pour autant figés et, à tout moment, le jeune est libre d'en modifier des passages. Généralement, c'est la première fois qu'il réalise un tel travail sur lui-même et de nombreuses réactions apparaissent tout au long de celui-ci. Dans certains cas, le récit sera suspendu pour permettre au jeune d'entreprendre un travail thérapeutique réparateur. Le travail de récit doit être utilisé avec précaution surtout lorsqu'il s'agit de personnes fragilisées par des traumatismes.

Les effets de ce type de travail avec les MENA sont indéniables : de nombreux mineurs décrochent la reconnaissance du statut de réfugié parce que leurs auditions sont claires et précises, mais aussi parce que leurs dossiers sont mieux ficelés grâce à l'aide des avocats. D'autres effets découlent également de la réalisation de ce travail : des traumatismes sont pris en charge par des thérapeutes spécialisés, la récupération de l'estime de soi devient possible, de même que la reprise du travail de construction identitaire, le retour à la confiance en l'adulte, l'acceptation et le pardon : le démarrage d'une nouvelle vie devient réalisable. Bref, autant de mots pour panser des blessures et permettre d'entamer un travail d'introspection ou de deuil. Bien souvent, ce travail finit par déboucher sur une ouverture à soi et/ou sur autrui. Pour plusieurs jeunes, un retour aux sources est souvent nécessaire pour s'ancrer et reprendre le contrôle de leur vie. Ainsi, dans le cadre de ce projet, la technique du récit de vie permet aux jeunes d'être acteurs de leur vie, de reprendre le fil de leur histoire et de la poursuivre par eux-mêmes.

2. L'utilisation des récits de vie en contexte familial : le projet roman familial

Ce deuxième projet a été mené au Québec (Canada) auprès de familles réfugiées arrivées avec des enfants âgés de moins de 18 ans. Intitulé "Transmissions intergénérationnelles. Roman familial et jeunes réfugiés", ce projet a été mené dans le cadre des activités psychosociales offertes par un organisme d'aide aux demandeurs d'asile. Il avait comme objectif de faire un retour sur les forces biographiques de la famille et d'examiner la façon dont la transmission familiale des valeurs peut servir de repère pour les familles afin de maintenir une continuité entre le passé, le présent et l'avenir.

Inspiré de l'approche biographique du roman familial (Gaulejac, 1999; Rhéaume *et al.*, 1996), la démarche invite les familles à raconter leur histoire à la façon d'un roman, c'est-à-dire à partir d'un récit subjectif structuré autour de plusieurs moments significatifs de leur trajectoire familiale. Au départ, il avait été prévu de faire un travail de groupe avec les familles, mais elles ont été réticentes à l'idée de partager leur histoire avec d'autres réfugiés. Les stratégies liées à l'exil sont souvent entourées du secret familial et les familles ne voulaient pas risquer que leur histoire circule dans les réseaux locaux et transnationaux de leur communauté d'origine. Il a donc été décidé de construire les récits au sein de la cellule familiale. Les familles ont été rencontrées à deux ou trois reprises pour une durée totale de six à huit heures de narration. À l'aide de supports narratifs et visuels (généogrammes, lignes de vie, photos, dessins, poèmes et objets), les participants ont rapporté des fragments de leur histoire de vie en lien avec l'histoire des origines familiales, des événements et des personnages marquants, avec la signification des noms familiaux, des traditions familiales, du projet migratoire et des projets pour l'avenir. Les récits ont été transcrits le plus fidèlement possible et, à la fin du projet, les familles ont reçu une copie de leurs histoires familiales publiées sous la forme d'un « mini-roman » (Montgomery, 2009; Montgomery *et al.*, 2009).

Construire des romans était révélateur autant pour les familles que pour les membres de l'équipe accompagnante. Les histoires sur les origines de la famille valorisaient les forces caractéristiques de l'héritage familial. Malgré la multitude de formes possibles (légendes, mythes, histoires plus factuelles ou liées à des événe-

ments historiques), ces "minifables" contenait un poids symbolique fort pour les familles. Ainsi, les romans mettaient en lumière les rêves et les stratégies des personnages importants de l'histoire familiale et soulignaient plusieurs qualités qui nourrissent un sentiment de continuité intergénérationnelle, tels le sens du travail, l'engagement dans la communauté, la persévérance et l'ambition, la débrouillardise et le sens du sacrifice. Le thème de la continuité se retrouve également dans les histoires concernant la migration elle-même. L'arrivée au Québec n'est généralement pas la seule expérience migratoire dans l'histoire familiale, mais plutôt une stratégie utilisée maintes fois à travers les générations pour fuir des dangers ou améliorer les conditions de vie. La transmission de référents identitaires reflète aussi la volonté des familles de maintenir un lien avec les origines, mais pose également la question de leur négociation, voire de leur réinvention en contexte migratoire. Cette capacité d'adaptation à un nouveau contexte constitue une force importante pour les familles rencontrées.

À la fin du projet, les familles ont fait une évaluation positive de leur expérience dans le projet. Elles ont pu revisiter l'histoire de leur famille, développer un sentiment de fierté face à leur passé et, enfin, produire un objet concret – le "roman" – pour transmettre l'histoire familiale. Pour certaines, la forme écrite était particulièrement importante puisqu'elle donnait légitimité et valeur symbolique à leurs histoires. Dans le cadre du processus de détermination de statut de réfugié, toutes les familles étaient obligées de fournir un autre type de récit visant à établir la crédibilité de leur demande d'asile. Ce récit initial était nécessairement structuré autour des événements qui avaient provoqué l'exil, la forme et le contenu étant déterminés par la logique du système d'immigration. L'intérêt du projet Roman familial était de donner un espace aux familles pour se réapproprier leur histoire et donner un autre sens au parcours migratoire qui n'était pas uniquement centré autour d'événements douloureux. Leurs évaluations révèlent aussi qu'elles ont apprécié la dimension cathartique du projet, lequel leur a permis de revenir sur leur passé dans un cadre souple et non menaçant. Finalement, les participants ont souligné que le projet ouvrait des espaces de dialogue au sein des familles, leur permettant de travailler collectivement la dynamique familiale et la compréhension mutuelle entre les membres.

En même temps, parler du passé familial n'est pas un exercice simple et l'évocation des souvenirs était souvent difficile. Ceci nous rappelle que le "Roman familial" est centré sur la narration d'histoires, mais qu'il contient aussi beaucoup de silences et d'omissions. Ces zones de flou font bel et bien partie de l'héritage des familles et doivent être traitées dans le respect de leur intimité et de leur intégrité. Néanmoins, de façon générale, le projet a permis de capter le rapport subjectif et intime qu'entretiennent les familles avec leur passé. Sans conclure que le projet a changé radicalement leur vie, leurs témoignages suggèrent néanmoins qu'en ouvrant un espace de parole au sein de la famille, la démarche du récit a agi comme un support pour amorcer une réflexion familiale autour du processus migratoire. Il s'agit d'un petit pas, mais qui renferme néanmoins quelques éléments pouvant renforcer leur pouvoir d'agir.

3. Initiation des travailleurs sociaux à la technique du récit de vie dans la pratique psycho-sociale auprès d'une population réfugiée

Le troisième projet présente un exemple de formation sur le récit de vie qui est offerte aux intervenants sociaux amenés à travailler avec les demandeurs d'asile. Mise sur pied par le Centre de formation de la Fédération des Centres publics d'action sociale (CPAS) en Wallonie et intitulée "Histoires de vie : accompagner les usagers par le récit de vie", cette formation est destinée aux assistants sociaux généralistes, psychologues, et éducateurs en charge des demandeurs d'asile.

Une partie de la formation vise à fournir des informations de base relatives aux techniques d'utilisation du récit de vie. Qu'est-ce que la narration de soi ? Quels sont les formes et les contenus de la narration de soi ? Comment mettre en place ce type d'entretiens ? Y a-t-il un cadre méthodologique indispensable ? Quelle est l'utilité du récit de vie des usagers pour le travailleur social ? Quelles sont les perspectives d'impact de la pratique du récit de vie sur l'institution ? Cependant, la formation est avant tout expérientielle, car "histoire de vie et formation" invite les travailleurs sociaux à expérimenter la à la vivre et à la réfléchir (Berton, 2010). Être capable d'utiliser le récit de vie dans les situations d'intervention, c'est aussi l'avoir expérimenter soi-même et avoir réfléchi à sa propre histoire sociale, professionnelle et personnelle. La formation invite surtout les intervenants à re-

penser le cadre institutionnel dans lequel ce type de pratiques s'élabore et à re-questionner leur identité professionnelle et les filtres qu'ils amènent dans l'intervention (par exemple leurs histoires personnelles, leurs conceptions et valeurs liées au métier, leurs idées ou croyances à propos du public concerné).

Différents référents théoriques encadrent la démarche de formation, notamment les techniques de communication de la Programmation Neuro Linguistique, PNL (Esser, 2003, 2004) et la sociologie clinique. La première, les techniques PNL, propose des outils qui favorisent non seulement l'accès au vécu de la personne, mais aussi une prise en compte de la personne dans ses dimensions globales et subjectives, tant sociales que psychologiques, économiques ou culturelles. Quant à la deuxième, la sociologie clinique, elle se réfère à la prise en considération des dimensions sociales, de la souffrance psychique des personnes concernées (Furtos, 2005, 2008; Gaulejac, 2009). Elle insiste particulièrement sur la non-hiérarchisation des rôles dans la rencontre clinique, ce qui facilite l'établissement d'une relation de confiance et participe également à ce que Tyar (1998) nomme la «déméfiance». Surtout, ces apports revisitent l'identité du travailleur social lui-même, ses représentations et ses pratiques.

La structure de la formation est fondée sur un partage d'expériences au sein du groupe d'intervenants. En support au récit de vie, la formation intègre différents outils méthodologiques qui facilitent le partage collectif de l'analyse, tels que la narration, les mises en situation, le géosociogramme, le dessin et les lignes de vie (Schutzenberger, 2003; Gaulejac, 2009). Des jeux de rôle et la simulation de situations professionnelles s'ajoutent à ces outils afin d'ancrer les apprentissages dans la réalité du terrain. À travers ces expériences, les participants abordent la place des émotions, l'empathie, le rapport au temps et la question de la posture professionnelle. Un accent particulier est mis sur les enjeux de l'intervention interculturelle afin de veiller à ce que les professionnels engagés auprès des demandeurs d'asile puissent au final effectuer une véritable rencontre avec "l'Autre" en ayant re-questionné leurs propres représentations. Ceci les prépare à mieux appréhender les enjeux liés à la migration et à reconnaître des postures pouvant nuire à l'établissement d'un lien de confiance comme le paternalisme, l'indifférence déni ou l'exotisme-idéalisation (Cohen-Emerique, 1993). Ils apprennent aussi que le but

du récit n'est pas de dégager le vrai du faux, mais plutôt d'approcher une vérité, celle de l'usager et, de par le regard posé, de contribuer à ce que Bolle de Ball (1994) nomme « la reliance sociale ».

C'est donc une démarche impliquante mais qui contribue à enrichir la pratique professionnelle des participants et à développer ce que D'Allondans (2003) appelle une « ingéniosité pédagogique au service de l'existant ». Ce type d'intervention s'éloigne évidemment d'une gestion purement administrative et d'une intervention "imposée", qui relève de procédures, et donne plutôt la place au « sujet » (Gaulejac, 2009). Elle nécessite toutefois pour le travailleur social d'acquérir des compétences. En effet, la formation de base des travailleurs sociaux ne les a pas toujours préparés à l'émergence de nouvelles vulnérabilités (Castel, 2009), comme celle de la migration. Dans le passé, on les préparait plutôt à être le plus objectifs possible, à réaliser des "enquêtes" sociales. Voilà qu'ils sont aujourd'hui au cœur de pratiques psychosociales nouvelles, axées sur le vécu des personnes, et font partie de ce que Ion (2010) appelle « les nouveaux intervenants socio-psychiques » qui ont pris une place dans un contexte de mutation de la relation d'aide. Aussi, le travail réflexif au centre de la formation invite-t-il les travailleurs sociaux à repenser le cadre institutionnel dans lequel ce type de pratiques s'élabore, ainsi que les enjeux méthodologiques et éthiques qui y sont liés. Il contribue aussi aux enjeux de la formation clinique dans le champ social et aux défis de la proximité avec les personnes rencontrées (Roche, 2005). Au final, la formation par le récit de vie repositionne l'identité professionnelle, transforme les pratiques, apporte des savoirs théoriques liés à l'expérimentation et redonne du sens à la trajectoire professionnelle ainsi qu'au public concerné.

Conclusion

Les exemples présentés ci-dessus illustrent trois façons d'utiliser le récit de vie en lien avec les interventions auprès des demandeurs d'asile. Si le récit permet de mieux accompagner les personnes migrantes, il peut aussi être mobilisé comme outil de formation pour mieux préparer les intervenants à travailler auprès de cette population.

Le premier projet utilise le récit de vie principalement comme support pour faciliter le passage des jeunes réfugiés à travers le sys-

tème de détermination du statut de réfugié. Les résultats de cette démarche s'avèrent intéressants, car les jeunes sont mieux préparés pour leurs audiences, ce qui se traduit en chiffres par l'augmentation du nombre de demandes acceptées. Cependant, les retombées de la démarche vont au-delà de cet objectif initial. D'une part, les jeunes se découvrent dans le processus et apprennent peu à peu à apprivoiser leur histoire. D'autre part, la démarche permet aux intervenants de dépister des problèmes nécessitant un travail thérapeutique plus en profondeur. Dans le deuxième projet, le récit de vie a comme but d'ouvrir un espace de dialogue au sein de la famille et de travailler spécifiquement les forces biographiques des membres. À l'instar du premier projet, cette démarche se situe plus loin dans le processus d'établissement. Au moment d'élaborer leur récit, les familles avaient déjà obtenu le statut de réfugié. Le projet les invitait à puiser plus loin dans l'histoire familiale afin d'identifier des éléments de leur passé qui n'étaient pas centrés strictement sur les pertes et deuils de l'exil. Car, si les histoires des demandeurs d'asile témoignent de prime abord des pertes et des deuils vécus, elles sont aussi génératrices de forces et de stratégies pouvant servir à appuyer et renforcer leur capacité d'agir. La production des "romans" sous forme écrite renforçait davantage cet objectif de valorisation du lien familial en laissant une trace concrète des réminiscences. Finalement, le troisième exemple démontre l'importance de la formation pour initier les intervenants à l'utilisation du récit de vie. Si le récit constitue un outil d'intervention intéressant, il faut aussi maîtriser ses fondements. L'intérêt particulier de la formation proposée est d'aller au-delà d'un strict apprentissage des techniques d'élaboration du récit et de favoriser plutôt son expérimentation *in situ*. La relation d'intervention est nécessairement une relation qui se joue à deux personnes (ou plus). Pour s'ouvrir à l'autre, il est important de se connaître soi-même en travaillant les filtres – tant personnels que familiaux et professionnels – qui peuvent nuire à l'établissement d'une relation de confiance. Cette relation, étant donné l'intimité du processus, est primordiale dans une démarche fondée sur le récit de vie.

Ces exemples démontrent que le récit de vie peut être un outil polyvalent dans l'arsenal des travailleurs sociaux amenés à travailler avec les demandeurs d'asile. Pour revenir aux trois fonctions de l'intervention narrative proposées par Graitson et Neuforge (2008), on identifie facilement la première, qui est la construction du sens pour

le narrateur. Pour le demandeur d'asile, cette quête de sens lui permet de revenir sur son parcours migratoire tout en créant des ponts pour mieux apprivoiser les défis à relever dans la période post-migratoire. Cette fonction s'applique tout autant à l'intervenant pour qui le récit de vie personnel ouvre un espace pour réfléchir à sa pratique, lui permettant d'identifier les zones d'identification avec l'Autre tout en travaillant les idées préconçues qui peuvent s'infiltrer dans les situations d'intervention interculturelle de façon inconsciente. Cette introspection contribue en même temps à la consolidation d'une relation de confiance entre l'intervenant et le demandeur d'asile; c'est la deuxième fonction du récit. En même temps, cette proximité dans l'intervention est toujours relative à ce que l'un et l'autre sont prêts à dévoiler. Les silences et secrets qui entourent la migration des demandeurs d'asile peuvent constituer des zones importantes de préservation de soi. Une démarche de récit de vie doit se faire dans le respect de ces silences et, en même temps, dans l'écoute des zones de fragilité potentielles qui devraient faire l'objet d'un suivi thérapeutique plus en profondeur. Finalement, de par sa fonction narrative, le récit de vie favorise surtout le renforcement de l'individu en tant qu'acteur-sujet. En parlant de son histoire, le rapport au vécu se modifie et transforme le sujet qui devient héritier et auteur de son passé. Plus qu'une histoire subie, le sujet se réapproprie celle-ci, transformant son rapport au temps, libérant le passé pour s'orienter vers le futur dans une dynamique de "déconstruction-reconstruction".

Notes

- (1) Ce projet a bénéficié d'une subvention dans le cadre du programme Multiculturalisme du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Bibliographie

- BERTAUX D., 1997, *Les récits de vie*, Paris, Nathan.
- BERTON J., 2010, "Héritage, histoire de vie et formation dossier", *FORUM*, 129, 10.
- BOLLE DE BAL M., 1994, "La reliance, enjeu crucial pour le travail social", in SOULET M.H., *De la non-intégration. Essais de la définition théorique d'un problème social contemporain*, Fribourg, Éditions de l'Université de Fribourg

- CASTEL R., 2009, *La montée des incertitudes*, Paris, Seuil.
- CHAMBERLAYNE P., RUSTIN P., WENGRAF T., dir., 2002, *Biography and Social Exclusion in Europe. Experiences and Life Journeys*, Bristol, UK, The Policy Press.
- COHEN-EMERIQUE M., 1993, "L'approche interculturelle dans le processus d'aide", *Santé mentale au Québec*, XVII, 1, pp.71-92.
- D'ALLONDANS T.G., 2003, *Anthropo-logiques d'un travailleur social, passeurs, passages, passants Téraèdre*, Paris www.teraedre.fr
- GAULEJAC V. (de), 1999. *L'histoire en héritage. Roman familial et trajectoire sociale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- GAULEJAC V. (DE), 2009, *Qui est « je » ?*, Paris, Seuil.
- ESSER M., 2003, *La PNL en perspective*, Bruxelles, Labor.
- Esser M., dir., 2004, *La PNL en débat*, Paris, L'Harmattan.
- FURTOS J., 2005, "La clinique psychosociale au regard de la souffrance psychique contemporaine", in JOUBERT M., LOUZOUN C., *Répondre à la souffrance sociale*, Toulouse, Erès.
- FURTOS J., 2008, *Les cliniques de la précarité – Contexte social, psychopathologie et dispositifs*, Paris, Masson.
- FUGIER P., 2010, "Les approches compréhensives et cliniques des entretiens sociologiques" www.revue-interrogations.org
- GRAITSON I., NEUFORGE E., 2008, *L'intervention narrative en Travail social. Essai méthodologique à partir des récits de vie*, Paris, L'Harmattan.
- ION J., 2010, *Travail social et souffrance psychique*, Paris, Dunod.
- LAINÉ A., 2004, *Faire de sa vie une histoire. Théories et pratiques de l'histoire de vie en formation*, Paris, Desclée de Brouwer.
- MONTGOMERY C., 2009, "Une valise toujours prête devant la porte. Altérité, récits et demandeurs d'asile", in GOHARD-RADENKIVIC A., RACHÉDI L., dir., *Récits de vie et expériences de la mobilité: nouveaux territoires intimes, nouveaux passages vers l'altérité*, Paris, L'Harmattan, pp. 95-110.
- MONTGOMERY C., XENOCOSTAS S., LE GALL J., HAMEZ-SPY M., VATZ LAAROUSSI M., RACHÉDI L., RHÉAUME J., 2009, *Intergenerational Transmissions in Refugee Families: the Family Novel Project*, Montréal, Série de publications CRF.
- NIEWIADOMSKI C., 2006, "L'événement: entre intra-psychique et socio-psychique. 'Évènements catastrophe', effets de résonances et interprétation dans les groupes", *Pensée Plurielle*, n°13, 3 (éd. De Boek).
- NIEWIAKOMSKI C., VILLERS (DE) G., 2002, *Souci et soin de soi. Liens et frontières entre histoire de vie, psychothérapie et psychanalyse*, Paris, L'Harmattan.

- PAGÈS M., 2007, *L'implication dans les sciences humaines Une clinique de la complexité, Cognition et Formation*, Paris, L'Harmattan.
- RACHÉDI L., 2008, "Des histoires de migrations aux assignations identitaires : éloge de l'imposture en travail social", *Empan*, 71, pp.85-91.
- RHÉAUME J., CHAUME C., POUPART D., 1996, "Romman familial et trajectoires sociales : le groupe comme outil d'implication et de recherche", *Revue Intervention*, pp.83-90.
- RICÉUR P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- RICÉUR P., 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.
- ROCHE P., 2005, "La posture de proximité chez les travailleurs sociaux", in JOUBERT M., dir., *Villes et toxicomanies, de la reconnaissance à la prévention*, Toulouse, Erès.
- SCHUTZENBERGER A.A., 2003, *Aïe, mes aïeux !*, Paris, Éd La méridienne Desclée de Brouwer.
- TYAR A.F., 1998, *Les aléas de la confiance Gouverner, éduquer, psychanalyser*, Paris, l'Harmattan.
- UNICEF, 2008, *La Situation des enfants dans le monde : la survie de l'enfant*
http://www.unicef.org/french/publications/index_42623.html
- United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR)
<http://www.unhcr.fr/4baa23c16.html>
- VATZ LAAROUSSI M., BOLZMAN C., 2010, "Les réseaux familiaux transnationaux : nouvelles familles, nouveaux espaces de citoyenneté", *Lien social et politiques*, Vol. 64, pp.7-25.